

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Préambule au remplissage des questionnaires

Q1-Q2 et Q3

Pour la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde, il peut être intéressant de renseigner plusieurs questionnaires : le Q1 « **Etat des lieux initial** »
le Q2 « **Diagnostic des risques** »
le Q3 « **Recensement humains et matériels** »

Votre commune est concernée par des RISQUES MAJEURS, mais elle peut être également soumise à d'autres, plus diffus, qui ne peuvent pas être repérés à l'échelle communale. Ils constituent aussi une menace aux conséquences parfois importantes:

Liste non exhaustive des risques

- **Risques Naturels :**

Inondation : débordement de cours d'eau (PPRI, affluents, ruissellement urbain ou fossés etc....)

Mouvements de terrain : Retrait gonflement des argiles
Cavités
Coulées de boue etc.....

- **Risques Technologiques :**

Transport de Matières Dangereuses (TMD) : Route – Rail – Gazoduc

Rupture de barrages : Seine – Aube - Marne

Nucléaire : Centrale nucléaire, centre de stockage de déchets radioactifs

Industriel : Usines classées « SEVESO »

Installations Classées Pour l'Environnement etc (ICPE)

- **Risques diffus :**

Météorologiques : tempêtes, neige et verglas, fortes pluies, orages, canicule et grand froid.

Sanitaires : épizootie, pandémie

La commune se doit également de réfléchir à l'existence d' AUTRES RISQUES notables pour lesquels elle apportera les informations utiles afin d'améliorer la connaissance de ces phénomènes locaux.

Le recoupement des informations sur les aléas et les enjeux va permettre d'établir une cartographie des risques et d'en définir les stratégies d'action, c'est à dire les actions à mener en cas d'évènement.

Rappel :

- Aléa : manifestation d'un phénomène naturel ou résultant de l'action humaine, d' occurrence et d'intensité données

- Enjeu : ensemble des biens et/ou des personnes pouvant être affectés par un phénomène naturel ou anthropique